COMPTE-RENDU de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
TRAMOYES
Département de l'Ain

Le Mardi vingt-quatre Juin deux mille quatorze, à vingt heures trente minutes à la Mairie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de TRAMOYES, Ain, sous la présidence de Monsieur Henri MERCANTI, Maire.

Date de convocation : 18.06.2014

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 19
Etaient présents : M MERCANTI Henri, Maire - M GEOFFRAY Jean-François - Mme NOIRAY Valérie - M BRUNET Jacques - Mme FAVROT Ginette - M TOURNY Alain, Adjoints - M LABERT Gérard - M BONNET René - Mme FILLION Brigitte - Mme CHAIGNEAU Catherine - Mme LACHENAL Hélène - M GOY André - M CURSIO Franck - Mme BELLEMIN Véronique - M DELOCHE Xavier - Mme NIQUE Corinne - Mme MARTIN Isabelle, Conseillers Municipaux.
Etaient excusés : M SABATER Patrick - Mme OZGOZ Seher
Procurations : M SABATER Patrick à M BRUNET Jacques - Mme OZGOZ Seher à Mme CHAIGNEAU Catherine

A été nommé Secrétaire de Séance : - M GEOFFRAY Jean-François

N° 09.2014

ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
Monsieur Jean-François GEOFFRAY est nommé à l'unanimité Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL
Monsieur le Maire soumet pour approbation le compte-rendu du Conseil Municipal réuni en séance ordinaire le 20 Juin 2014.

Monsieur le Maire propose un nouveau point à l'ordre du jour :

SUBVENTION
- Travaux d'Assainissement Salle des Fêtes - Demande de subvention - Conseil Général de l'Ain et Agence de l'Eau

Le nouvel Ordre du Jour est approuvé à l'unanimité.

* * *

ORDRE DU JOUR :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29/04/2014

* * *

FINANCES
- Demande de dégrèvement taxe d'assainissement

APPEL D'OFFRES
- Fin de procédure - Maintenance électromécanique des installations de traitement des eaux usées
- Fin de procédure - Prestataire de service pour la Fourniture de repas livrés en liaison froide destinés au service de restauration scolaire de la Commune de Tramoyes
- Nettoyage du tamis rotatif par de l'eau de sortie station
- Eglise - Rénovation des marches

ELECTIONS

- Désignation des Membres au Comité de Travail des Rythmes Scolaires Rentrée 2014/2015.
- Désignation des membres à la Commission Intercommunale des Impôts Directs
- Désignation de 25 représentants CLECT « Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées » à la CCMP
- Convention de groupement de commandes avec la CCMP pour le marché de transport scolaire

BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX

- Demande pour l'utilisation de la Salle de Motricité de l'Ecole

CONVENTION

- Convention Partenariale - Projet Educatif de Territoire - PEDT de la Commune

SUBVENTION

- Travaux d'Assainissement Salle des Fêtes - Demande de subvention - Conseil Général de l'Ain et Agence de l'Eau

POUR INFO ET SUIVI

- **URBANISME**
  - Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission URBANISME
  - D.I.A - P.C – DP
- **ASSAINISSEMENT**
  - Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission ASSAINISSEMENT du 12 Juin
- **SCOLAIRE / PERISCOLAIRE**
  - Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission SCOLAIRE / PERISCOLAIRE du Mardi 10 Juin.
  - Informations diverses :
    - Suite Aménagement des Rythmes Scolaires
    - Personnel Communal - Responsable Cantine
- **VOIRIE / ECLAIRAGE PUBLIC**
  - Travaux de voirie et divers en cours
- **INFOS, COMMUNICATIONS**
  - Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) du Comité VIVRE ENSEMBLE
- **INFOS CCMP**
  - Commission JEP / OT
  - Compte-rendu de la Commission Solidarité-Logement du 3 Juin dernier
- **QUESTIONS DIVERSES**

* * *

FINANCES

Dossier présenté et suivi par ***Mr Jean-François GEOFFRAY***

- **Demande de dégrèvement taxe d'assainissement**

Il s'agit d'une demande d'un particulier pour l'éventuel dégrèvement de la taxe d'assainissement pour le remplissage d'une piscine.

01 /DEMANDE DE DEGREVEMENT TAXE D'ASSAINISSEMENT/

VU une demande d'un particulier en date du 3 Juin dernier pour l'obtention d'une attestation comme quoi les eaux d'évacuation de sa piscine privative sont déversées sans passer dans le réseau d'assainissement de la Commune. Cette demande d'attestation lui permettrait de ne pas être taxable au titre de la Taxe d'Assainissement auprès de la Nantaise des Eaux (Délégataire des Services Eaux de la Commune)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal et à l'unanimité,

- **DECIDE** de ne pas réaliser cette attestation
- **ATTESTE** que le Règlement d'Assainissement communal n'est pas modifié en conséquence et que seuls les cas de fuites d'eau (sous réserves de respecter les modalités de dégrèvement décrites dans ledit règlement communal en vigueur) sont acceptés à ce jour.

APPEL D'OFFRES

- **Fin de procédure - Maintenance électromécanique des installations de traitement des eaux usées**

*Dossier présenté et suivi par **Mme Valérie NOIRAY***

La Commission d'Appel d'Offres propose au Conseil Municipal le choix de l'Entreprise retenue. Il est présenté le tableau général du résultat de l'Appel d'Offres.

02 /MAINTENANCE ELECTROMECANIQUE DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE TRAMOYES - RESULTAT APPEL D'OFFRES

VU la procédure d'appel d'offres lancé le 28 Avril 2014 pour «la Maintenance Electromécanique des installations des eaux usées de la Commune».
VU l'ouverture des plis par la Commission Appel d'Offres en date du 02 Juin 2014.
VU l'analyse des offres par la Commission d'Appel d'offres en date du 20 Juin 2014.

Au vu des offres, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise EIFFAGE présentant l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères au règlement de consultation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **CHOISIR** l'Entreprise : EIFFAGE suivant les modalités techniques et financières de l'Acte d'Engagement
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce marché.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Assainissement.

- **Fin de procédure - Prestataire de service pour la Fourniture de repas livrés en liaison froide destinés au service de restauration scolaire de la Commune de Tramoyes**

*Dossier présenté et suivi par **Mme Ginette FAVROT***

La Commission d'Appel d'Offres propose au Conseil Municipal le choix de l'Entreprise retenue. Il est présenté le tableau général du résultat de l'Appel d'Offres.

03 /PRESTATION DE SERVICE POUR LA FOURNITURE DE REPAS LIVRES EN LIAISON FROIDE DESTINES AU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE TRAMOYES - RESULTAT APPEL D'OFFRES

VU la procédure d'appel d'offres lancé le 30 Avril 2014 pour la «Prestation de service pour la Fourniture de repas livrés en liaison froide destinés au service de restauration scolaire de la Commune de Tramoyes
VU l'ouverture de plis par la Commission Appel d'Offres en date du 02 Juin 2014
VU l'analyse des offres par la Commission d'Appel d'offres en date du 20 Juin 2014.

Au vu des offres, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise RPC présentant l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères au règlement de consultation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **CHOISIR** l'Entreprise : RPC et suivant les modalités financières et techniques de l'acte d'engagement
- **ACCEPTER** la solution de Base :
  - Déjeuner Enfant : 2.53 €
  - Déjeuner Adulte : 2.53 €

  La variante n'est pas retenue.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce marché.

- **Nettoyage du tamis rotatif par de l'eau de sortie station**

*Dossier présenté et suivi par **Mme Valérie NOIRAY***

Le tamis rotatif qui filtre l'eau usée en entrée de station consomme actuellement 6 m3/j d'eau potable pour son nettoyage. La modification envisagée permet de nettoyer le tamis avec l'eau retraitée de sortie station (mise en place d'une pompe, d'un filtre, d'un ballon et des automatismes de fonctionnement).

04 /NETTOYAGE DU TAMIS ROTATIF PAR DE L'EAU DE SORTIE DE STATION - RESULTAT APPEL D'OFFRES

Le tamis rotatif qui filtre l'eau usée en entrée de station consomme actuellement 6 m3/j d'eau potable pour son nettoyage. La modification envisagée permet de nettoyer le tamis avec l'eau retraitée de sortie station (mise en place d'une pompe, d'un filtre, d'un ballon et des automatismes de fonctionnement).

VU les Entreprises ayant répondu à l'appel d'offres pour «le nettoyage du tamis rotatif par de l'eau de sortie de station».

Il est proposé de retenir l'entreprise SADE présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **CHOISIR** l'Entreprise : SADE pour un montant de 5 471 € HT.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le devis et l'ensemble des documents de ce marché public.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Assainissement.

- **Eglise - Rénovation des marches**

*Dossier présenté et suivi par **Mr Jacques BRUNET***

Plusieurs devis sont proposés mais par rapport au montant global HT cela dépasse le seuil des 15 000 €. Le Conseil Municipal demande à ce que soit lancée une procédure de mise en concurrence. Des réunions sur place devront être prévues afin que les entreprises puissent réaliser des propositions adéquates et suivant la demande de la Commune.

ELECTIONS

*Dossiers présentés et suivis par **Mr le Maire***

- **Désignation des Membres au Comité de Travail des Rythmes Scolaires Rentrée 2014/2015.**

Il faut désigner 3 Membres Titulaires et 3 Membres Suppléants.

05 /DESIGNATION DES MEMBRES AU COMITE DE TRAVAIL DES RYTHMES SCOLAIRES RENTREE 2014/2015/

Le Maire indique à l'assemblée municipale qu'il y a lieu de procéder à la création du Comité de Travail pour le suivi de la mise en place des Rythmes Scolaires et plus particulièrement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour la rentrée scolaire 2014/2015.

Le Conseil Municipal après avoir procédé au vote et **à l'unanimité** sont élus :

DELEGUES TITULAIRES :

- Mme FAVROT Ginette
- Mme NIQUE Corinne
- Mme MARTIN Isabelle

DELEGUES SUPPLEANTS :

- M LABERT Gérard
- M SABATER Patrick
- Mme BELLEMIN Véronique

- **Désignation des membres à la Commission Intercommunale des Impôts Directs**

Cette C.I.I.D se substitue à la Commission Communale pour les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.
Le Conseil Municipal doit désigner 4 Membres.

06 /DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS/

Le Maire précise au Conseil Municipal que cette Commission Intercommunale des Impôts Directs se substitue à la Commission Communale des Impôts Directs pour les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

Le Conseil Municipal après avoir procédé au vote et **à l'unanimité** sont élus :

MEMBRES DELEGUES :
- M GEOFFRAY Jean-François
- M BRUNET Jacques
- Mme FAVROT Ginette
- Mme LACHENAL Hélène

- **Désignation de 25 représentants CLECT « Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées » à la CCMP**

Cette Commission est chargée d'évaluer le coût net des dépenses transférées des Communes membres à l'EPCI lors de chaque transfert de compétences mais également lors de la révision des montants de l'attribution de compensation. Le Conseil Municipal doit désigner 2 représentants.

07/DESIGNATION DE 25 REPRESENTANTS CLECT «COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES » A LA CCMP/

Le Maire précise au Conseil Municipal que cette Commission est chargée d'évaluer le coût net des dépenses transférées des Communes membres à l'EPCI lors de chaque transfert de compétences mais également lors de la révision des montants de l'attribution de compensation.

Le Conseil Municipal doit désigner 2 représentants à la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau.

Le Conseil Municipal après avoir procédé au vote et **à l'unanimité** sont élus :

REPRESENTANTS :
- M GEOFFRAY Jean-François
- Mme LACHENAL Hélène

- **Convention de groupement de commandes avec la CCMP pour le marché de transport scolaire**

Ce groupement de commande a pour objet de permettre la désignation commune d'un prestataire qui sera chargé du transport des scolaires du 1er degré au titre des années scolaires 2014/2015 et 2015/2016, des écoles des communes membres de la CCMP, membres du groupement, à LILÔ sis sur le forum des sports à St Maurice de Beynost.
Pas de participation financière. Le Conseil Municipal doit désigner deux Membres (Titulaire et Suppléant) de la Commission d 'Appel d'Offres pour représenter la Commune à la CAO de la CCMP.

08/CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA CCMP POUR LE MARCHE DE TRANSPORT SCOLAIRE/

Le Maire précise au Conseil Municipal que ce groupement de commande a pour objet de permettre la désignation commune d'un prestataire qui sera chargé du transport des scolaires du 1er degré au titre des années scolaires 2014/2015 et 2015/2016, des écoles des communes membres de la CCMP, membres du groupement, à LILÔ sis sur le forum des sports à St Maurice de Beynost.

Le Conseil Municipal est informé qu'il n'y a pas de participation financière et qu'il doit désigner deux Membres (Titulaire et Suppléant) de la Commission d 'Appel d'Offres pour représenter la Commune à la CAO de la CCMP.

Le Conseil Municipal après avoir procédé au vote et **à l'unanimité** sont élus représentants à la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau :

REPRESENTANTS :
- M MERCANTI Henri
- M GOY André

BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX

*Dossier présenté et suivi par **Jacques BRUNET***

- **Demande pour l'utilisation de la Salle de Motricité de l'Ecole**

Une association demande à utiliser la salle de motricité de l'Ecole. Après concertation de l'ensemble des Membres du Conseil et suivant les dires de l'Association, cette demande est annulée.

CONVENTION

*Dossier présenté et suivi par **Mme Ginette FAVROT***

- **Convention Partenariale - Projet Educatif de Territoire - PEDT de la Commune**

Cette convention doit être envoyée à la DDCS - Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Ain à Bourg en Bresse pour validation. Elle reprend dans l'ensemble les modalités techniques, financières et les moyens humains pour la mise en place des rythmes scolaires (TAP - Temps d'Activités Périscolaires) à la rentrée prochaine.

En prochaine séance, le Conseil Municipal validera la convention d'Association pour la Rentrée Scolaire avec ALFA3A.

09/CONVENTION PARTENARIALE - PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE - PEDT DE LA COMMUNE/

Le Maire informe le Conseil Municipal que cette convention devant être envoyée à la DDCS - Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Ain à Bourg en Bresse pour validation, reprend dans l'ensemble les modalités techniques, financières et les moyens humains pour la mise en place des rythmes scolaires (TAP - Temps d'Activités Périscolaires) à la rentrée prochaine 2014/2015.

Le Conseil Municipal est informé des points principaux contenus dans cette convention :
- Mode d'inscription aux activités proposées
- Modalités d'information aux familles et les périodes concernées par le PEDT
- L'organisation des TAP
- Les objectifs éducatifs du PEDT
- La durée du PEDT
- Les signataires du Projet
    - Le Maire de la Commune
    - Les Services de la DDCS
    - Les Services de la DSDEN
    - Les Services de la CAF de l'AIN
- Les dérogations possibles d'assouplissement des taux d'encadrement en accueil de loisirs périscolaire, ainsi que celles aux fonctions de direction d'un accueil de loisirs périscolaire fonctionnant plus de 80 jours avec plus de 80 mineurs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer cette convention PEDT et tous les documents nécessaires à la mise en place des TAP pour la prochaine rentrée scolaire

SUBVENTION

*Dossier présenté et suivi par **Mme Valérie NOIRAY***

10 /TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SALLE DES FETES - DEMANDE DE SUBVENTION - CONSEIL GENERAL DE L'AIN ET AGENCE DE L'EAU/

Par délibération en date du 30 Mai 2011, la Commune a décidé le lancement d'un programme de rénovation extérieure et intérieure du bâtiment communal de la Salle des Fêtes. Cette démarche est motivée pour répondre aux besoins de l'accueil du public et à la sauvegarde du bâtiment. L'engagement porte sur des travaux comprenant :

- Les prestations intellectuelles, les façades, les murs, le plafond, la mise aux normes pour l'accueil du public, l'isolation phonique et thermique,…

Ces travaux de grande envergure sont en cours d'exécution et devraient se terminer avant la fin de cet été. Or après reconnaissance sur place, et suivant les travaux entrepris actuellement, il s'avère que des réseaux d'assainissement soient à créer pour un montant **estimatif total HT de 32 509 €uros** y compris les essais d'étanchéité, air et passage de caméras.

Afin de mener à bien cette opération supplémentaire et non prévue dans la demande de subvention initiale auprès du Conseil Général de l'Ain, le Maire expose de solliciter une nouvelle Subvention au taux maximum correspondant.

Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à demander une Subvention auprès Conseil Général de l'Ain au taux maximum correspondant pour les travaux de réseaux d'assainissement

- Autorise Monsieur le Maire à demander une Subvention auprès de l'Agence de l'Eau au taux maximum correspondant pour les travaux de réseaux d'assainissement

- Autorise le Département à percevoir l'aide éventuelle attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Commune de TRAMOYES et à la lui reverser.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document devant intervenir pour finaliser cette demande.

- Demande, en justifiant et en motivant cette demande par le cas d'urgence des travaux d'assainissement dans le cadre du programme de rénovation de la Salle des Fêtes (travaux devant se terminer fin Juillet 2014), un démarrage anticipé des travaux à l'ensemble des financeurs éventuels, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°8 en date du 27 Mai 2014.

*** * ***

POUR INFO ET SUIVI

➢ URBANISME

Dossier présenté et suivi par ***Jacques BRUNET***

❖ Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission URBANISME

Projet des Chemins Pédestres à Tramoyes

Plusieurs points sont abordés :
- Le projet Bruneaud
- Les chemins pédestres - Dossier toujours en cours
- Les travaux d'été à l'école et les divers achats à prévoir pour la rentrée.
L'Ecole est un beau et grand bâtiment, le Conseil Municipal souhaite que tous les ans quelques travaux de peinture soient réalisés afin de conserver l'école dans un bon état. Ceci afin de réaliser un échelonnement des dépenses.

❖ **D.I.A - P.C – DP**

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2014

NOM	PRENOM	N°	ADRESSE	LIBELLE
DIA				
GUILLERMIN	Lionel	364	Chemin de la Bruyère	347 000 €
PC				
DP				
SOTIN	Jérôme	257	Rue Neuve	Remplacement Porte de garage par 1 baie
GONIN	Pierre		Rue du Mont Rozier	Division de parcelle - pour construction
BARLET	Jean	26	Rue du Marquis de Salmard	Clôture
BOUFFIER	Gilles	180	Rue de l'Eglise	Modification de clôture

➢ ASSAINISSEMENT

Dossier présenté et suivi par ***Valérie NOIRAY***

❖ **Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission ASSAINISSEMENT du 12 Juin**

Un point est abordé : Problème d'assainissement Rue des Echets. Après un passage caméra, un tuyau de gaz passerait dans une canalisation d'assainissement. Vérification et demande de devis en cours.

➢ SCOLAIRE / PERISCOLAIRE

Dossier présenté et suivi par ***Ginette FAVROT***

❖ **Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission SCOLAIRE / PERISCOLAIRE du Mardi 10 Juin.**

Présentation du Diaporama visionné le mardi 10 Juin lors de la réunion et en présence des parents
Les TAP seront de 15 h 45 à 16 h 45 comme visé par le planning de Décembre 2013 (Distribution du planning aux parents)
Il faut retenir 5 thématiques pour les animations :

- *Parcours sportif*
- *Parcours citoyenneté*
- *Parcours arts et cultures*
- *Parcours sciences et découvertes*

- Parcours découverte de la langue

Le Conseil Municipal s'interroge sur les modalités du mercredi à la sortie : 1 heure est laissée aux parents pour récupérer les enfants : de 11 h 30 à 12 h 30. Pendant cette heure-là, ils seront en surveillance et non en activité. Il est demandé qu'ALFA3A confirme les modalités financières pour cette heure-là.

❖ Informations diverses :

- Suite Aménagement des Rythmes Scolaires
- Personnel Communal - Responsable Cantine

Prévision du vin d'honneur pour le départ en retraite de Mme ENGLE Marie-Ange le Jeudi 3 Juillet à 18 h 00.

➢ VOIRIE / ECLAIRAGE PUBLIC

*Dossier présenté et suivi par **Alain TOURNY***

❖ Travaux de voirie et divers en cours

Rue des Dentines : En attente des marquages au sol
Parking de l'Ecole : Travaux terminés et attente des marquages au sol.

➢ INFOS, COMMUNICATIONS

❖ Compte-rendu de la (des) dernière(s) réunion(s) du Comité VIVRE ENSEMBLE

*Dossier présenté et suivi par **Mr Franck CURSIO***

Le Conseil Municipal est informé qu'un rendez-vous est prévu avec les autorités (services de secours, gendarmerie, services de la DDT,…) afin de concrétiser les manifestations des 6 et 7 Septembre prochain. Un plan des déviations est en cours et les animations devraient être validées prochainement. Les modalités techniques sont à revoir : barrières de sécurité, chaises, tables (prêt de la CCMP,…),… La prochaine réunion est prévue le 2 Juillet à 20 h 00.

➢ INFOS CCMP

❖ Commission JEP / OT

Pas d'information nouvelle - Préparation d'une exposition sur les bâtiments de la Mairie et visite.

❖ Compte-rendu de la Commission Solidarité-Logement du 3 Juin dernier

*Dossier présenté et suivi par **Mr Xavier DELOCHE***

Le diaporama présenté à cette réunion est mis à disposition

➢ QUESTIONS DIVERSES

M DELOCHE *- Il demande qu'une réflexion soit engagée concernant le cœur du village. Voir avec la Commission Bâtiment afin de réaliser un bilan du bâti et des projets sur la Commune.*

M LABERT *- Il demande à quel stade le dossier de construction de l'Atelier Communal en est-il ? A-t-il été réalisé des pourparlers avec les riverains du projet pour négociation d'un achat complémentaire éventuel de terrain.*

Réponse : Le cahier des charges est réalisé. Il est prévu de lancer une consultation pour le choix de l'Architecte/ Entrepreneur.

Mme LACHENAL *- Elle informe que des entreprises vont quitter (fermer) le secteur (La base d'Intermarché par exemple) d'ici 2017.*

Mme FILLION *- Suite à la diffusion du premier «Petit Tramoyen» avec la nouvelle équipe municipale, elle informe qu'une lettre municipale sera envoyée en Juillet pour info sur les travaux de voirie et autres informations.*

L'ensemble du Conseil Municipal *demande des infos supplémentaires pour la mise en place de la fibre optique. Une réunion avec un représentant du Syndicat d'Energie de l'Ain avec le Conseil serait bien. A suivre…*

M GOY *- Il demande des nouvelles sur l'affaire LAVERTU - Maison menaçant ruine toujours dans une procédure de mise en péril. Mr BRUNET informe des dernières informations et des modalités réalisées dans la procédure.*

Mr le Maire *- Faisant suite à un rendez-vous avec un éventuel locataire des locaux face à la Mairie. Ce projet porterait sur la mise en place d'un point chaud boulangerie pâtisserie, kebab,…. Mr le Maire l'a informé qu'il n'y a aucune aide financière de la part de la Commune et qu'il voit avec la CCMP éventuellement.*

Mr BRUNET *- Il est prévu un nouveau règlement de la Salle des Fêtes (après les travaux de rénovation) qui sera présenté par la Commission Bâtiment. La révision des tarifs applicables aux particuliers, aux associations et des modalités des locations sont également à prévoir.*

Mr CURSIO *- Il demande des infos sur les travaux de rénovation de la Salle des Fêtes. Mr BRUNET informe donc qu'un PC modificatif va être déposé afin de revoir les modalités de sécurité entre la Salle des Fêtes et les vestiaires du foot principalement. Autre point : Signaler à la Commission sécurité que la Commune n'a pas pris l'option cloison mobile comme demandée au PC.*

*** * ***

FIN DE SEANCE à 00 h 30